



Probleme de liquidation judiciaire

Par **messagere**, le **11/06/2008** à **13:32**

bjr ,voila mon mari a ete declaré en liquidation judiciaire pour notre commerce en date du 15/3/1993,hors a ce jour le mandataire me dis qu'il va proceder a la vente de notre bien familial, pouvez vous me dire ,la signification de liquidation judiciaire ,si je suis mon resonnement ,je ne dois rien ,puisque cela a ete liquidés ,j'ai en mains le papier me signifiant la liquidation ,puis je m'adresser au president du tribunal ,pour faire valoir mes droits ,ou comment je dois faire ,je vous remercie ,